

Ephata!

Elargir son regard



Sœur Catherine Prendergast, FdIC

Introduction

« Les droits humains et le développement intégral des plus abandonnés de la société » est l'un des 4 défis de dimension universelle de l'Assemblée générale.

Il a été présenté en premier, dans les documents de l'Assemblée, mais nous y arrivons en dernier... je pense donc qu'une grande partie de ce que nous avons déjà fait à l'Assemblée enrichira notre étude de cette question et nos réponses maintenant.

Déclaration universelle des droits de l'homme

Les droits de l'homme, qu'est-ce que c'est ?

La Déclaration universelle des droits de l'homme est un document international élaboré par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948, qui garantit les droits et libertés de tous les êtres humains. Il a été adopté en principe par toutes les nations et est un critère depuis lors. Les 17 Objectifs de développement durable, élaborés lors du millénaire, représentent la dernière tentative des Nations Unies de mettre ces droits en pratique.

Le titre de mon intervention aujourd'hui : « Ephata ! Elargir son regard » vise à nous aider à élargir, approfondir, intensifier et améliorer notre conscience et nos réponses !

Il y a 30 articles dans la Déclaration, que j'ai regroupés en 5 sections :

1. Le droit inaliénable à la reconnaissance de l'identité individuelle – dignité humaine partagée par tous
2. Le droit à la justice devant la loi – une législation juste et équitable
3. Le droit à la liberté de choix – d'expression, d'association, de mariage, de religion
4. Le droit de participer - rejoindre des groupes, s'unir contre l'injustice, sans limite en raison de son sexe
5. Le droit à la survie – à la nourriture, à l'eau, à un logement, à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi.

En élargissant notre regard, nous nous demandons :

- Que se passe-t-il dans notre monde aujourd'hui ?
- Que voyons-nous en ce qui concerne le respect ou la violation des droits de l'homme ?
- En tant que Filles de la Charité, quelle est notre réponse à ce que nous voyons ?
- Comment pouvons-nous promouvoir les droits de l'homme, dénoncer et lutter contre leur violation ?
- Quelle est notre responsabilité envers les habitants de la terre ?
- Comment nous aidons-nous et nous encourageons-nous les uns les autres à reconnaître notre réponse et notre responsabilité, ce qui peut signifier dépasser notre zone de confort ?

Pandémie

Les informations regorgent de statistiques et de mises à jour sur les défis auxquels notre monde est confronté aujourd'hui, alors que nous continuons à naviguer dans les ravages de la pandémie mondiale.

Au milieu de la maladie, de la mort, de la crise économique et d'énormes inégalités dans le monde, nous nous trouvons obligées de demander :

- Qui sont les plus touchés ?
- Quels sont les problèmes les plus urgents ?
- Quelles questions cela soulève-t-il pour nous en tant que Compagnie ?
- Une personne, la Compagnie, peut-elle vraiment apporter une contribution importante ?
- Par où allons-nous commencer ?

La réponse est que nous avons déjà commencé !

Les Filles de la Charité défendent et soutiennent les droits de l'homme depuis bien avant le 29 novembre 1633 - avant qu'elles ou qui que ce soit n'aient jamais entendu parler des « droits de l'homme ».

Vincent a saisi le principe lorsqu'il a écrit le 8 mars 1658 « *qu'en secourant [les forçats] nous faisons justice et non pas miséricorde !* » (Coste VII, 98). Autrement dit, la charité n'est pas la charité si elle n'est pas accompagnée de justice.

C'est ce que nous avons toujours fait et continuons de faire. Cela peut nous encourager.

Nous avons commencé d'y répondre d'une nouvelle manière par notre préparation à cette Assemblée.

Dans votre document de synthèse, vous aurez lu et réfléchi sur le résumé des pensées, idées et suggestions qui ont été exprimées par les Sœurs lors des Assemblées domestiques et provinciales.

En cinq sections, vous retrouvez :

- EPHATA ! pour la défense et le service des pauvres
- EPHATA ! pour les communautés insérées aux périphéries
- EPHATA ! pour faire connaître les appels des plus démunis
- EPHATA ! pour la collaboration et le travail en réseau
- EPHATA ! pour une formation attentive aux signes des temps.

Nous pouvons donc nous inspirer de ces idées aujourd'hui pour voir, lors de notre réflexion et notre partage, ce que nous pouvons faire de plus, afin de répondre à la question : que pouvons-nous faire ?

Certaines des violations les plus courantes des droits de l'homme affectent la survie même des personnes, comme le montre cette diapositive – vous connaissez très bien les conséquences de ces violations dans toutes vos Provinces.

- insécurité alimentaire
- pauvreté et pénurie d'eau
- sans-abrisme
- santé et éducation des enfants
- égalité des sexes
- environnement

J'ai ajouté « l'environnement » à la liste parce que notre monde souffre également de violations et d'exploitations qui menacent sa survie et celle de nous tous sur la planète.

- **La faim**

Il y a plus qu'assez de nourriture produite dans le monde pour nourrir tout le monde sur la planète.

Malgré cela, environ 690 millions de personnes dans le monde (soit une personne sur neuf) se couchent le ventre vide chaque nuit et souffrent de carences nutritionnelles.

Les petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs produisent environ 70% de l'approvisionnement alimentaire mondial, mais ils sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire – la pauvreté et la faim sont plus prononcées parmi les populations rurales.

La guerre et les conflits armés sont des causes majeures de la faim : l'ONU estime que 122 millions d'enfants souffrant d'un retard de croissance vivent dans des pays touchés par des conflits.

Dans le monde, on estime que 14 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë sévère, mais seulement 25 % des enfants gravement malnutris ont accès à des traitements vitaux.

L'insécurité alimentaire est également la principale cause de migration.

- **Accès à l'eau potable**

D'ici 2025, les 2/3 de la population mondiale - environ 5,5 milliards de personnes - vivront dans des zones confrontées à un manque d'eau modéré ou sévère.

Le changement climatique, la croissance démographique, la demande agricole et la mauvaise gestion des ressources en eau contribuent à la crise mondiale croissante de l'eau.

En raison de la pénurie d'eau, entre 24 et 700 millions de personnes se verront dans l'obligation de quitter des régions arides et semi-arides du monde.

La pandémie a souligné le besoin urgent de l'hygiène des mains. Mais - comment se laver les mains s'il n'y a pas d'eau disponible ?

- **Itinérance**

Il y a plus de 100 millions de personnes à travers le monde qui sont sans abri, c'est-à-dire qu'elles dorment dans la rue ou dans des refuges.

De plus, dans le monde, 1,6 milliard de personnes vivent dans des conditions de logement insalubres.

Selon ONU Habitat, 15 millions de personnes sont expulsées de force chaque année, les jeunes étant le groupe d'âge le plus à risque de devenir sans abri.

Les causes du sans-abrisme vont de la pauvreté en général à la violence domestique, aux problèmes de santé mentale, à la perte d'emploi et, bien sûr, à toutes les raisons économiques et politiques pour lesquelles tant de personnes quittent leur foyer et leur pays en tant que migrants, cherchant asile, liberté et sécurité, emploi et une vie décente.

Reconnaissant qu'aucun de nous ne peut se sentir chez lui tant que nous n'aurons pas tous une maison, la Compagnie, en tant que membre de la Famille vincentienne, a été le principal instrument pour porter cette question à l'ONU et faire inclure le sans-abrisme en tant que question politique et thème majeur à la Commission du développement social des Nations Unies.

Beaucoup d'entre vous auront également eu des contacts avec « l'Alliance Famvin avec les sans-abris » et la Campagne des 13 Maisons.

- **Droits des enfants**

Les statistiques concernant la violation des droits de l'enfant ne sont guère réjouissantes.

- * On estime qu'environ 1 milliard d'enfants âgés de 2 à 17 ans sont victimes de violence ou de négligence physique, sexuelle ou affective chaque année.
- * 152 millions d'enfants sont engagés dans le travail des enfants ; dont 73 millions travaillent dans des conditions dangereuses.
- * 41 % des filles dans les pays les moins avancés sont mariées avant l'âge de 18 ans.
- * Une étude de la Banque mondiale indique que jusqu'à trois enfants handicapés sur dix n'ont jamais été à l'école.
- * 200 millions de femmes et de filles ont subi l'excision.

La capacité de subvenir aux besoins de leur famille, l'accès à l'éducation, une alimentation abordable, de l'eau potable, des installations sanitaires et des soins de santé sont quelques-unes des préoccupations urgentes de tous les parents.

- **Égalité entre les sexes**

Depuis 2015, le progrès en vue de l'égalité entre les sexes a été minime et maintenant la COVID-19 a durement frappé.

De nombreuses femmes travaillent l'équivalent de deux postes : un emploi salarié et la responsabilité de s'occuper pleinement de leur famille ; de nombreux emplois traditionnellement occupés par des femmes sont en train d'être automatisés, ce qui entraîne un taux élevé de femmes au chômage.

Pour 100 hommes occupant des postes de direction, il n'y a que 37 femmes.

New York, le 8 mars 2021 - Le forum des femmes des Nations Unies a déclaré que : « Les projections actuelles montrent que l'égalité entre les sexes dans les postes de pouvoir les plus élevés ne sera pas atteinte avant 130 ans ! »

- **L'environnement**

Nous sommes toutes conscientes des effets du changement climatique. Il a un impact immédiat sur quatre variables principales :

Santé : cause de l'asthme, des maladies cardiaques et du cancer du poumon ;

Sources de nourriture : les réserves d'eau sont réduites et la culture devient plus difficile voire impossible ;

Météo : nous connaissons généralement des tempêtes, des inondations et de fortes chutes de neige plus intenses, ainsi que des sécheresses plus longues et plus fréquentes ;

Océans : les calottes glaciaires fondent, le niveau de la mer monte et l'eau devient plus acide.

Les océans sont les plus grandes victimes du changement climatique, car ils régulent la température de la Terre.

« Les signes du changement climatique, les mouvements de masse de personnes, les réfugiés/la traite et la violence contre les femmes et les filles ne sont pas des problèmes distincts mais plutôt une crise d'exploitation unique » (Cf. Pape François).

L'ONU

Après tous ces faits et chiffres difficiles et troublants, vous vous demandez peut-être : « Que puis-je faire ? » C'est une question que je me pose souvent, en tant que votre représentante auprès des Nations Unies. Comment puis-je faire la différence?

L'ONU reconnaît la Déclaration universelle des droits de l'homme - les 30 articles - et son objectif à long terme est toujours de faire de ces droits théoriques, ou droits de principe, des réalités visibles et mesurables, partout dans le monde.

La Compagnie a deux représentants en mission à l'ONU - Sr Margaret O' Dwyer sert dans notre bureau de New York qui se concentre sur les questions économiques et

sociales ; et je suis au bureau de Genève, où nous nous occupons, en effet, des droits de l'homme. C'est donc l'une des façons dont la Compagnie fait la différence.

Aux Nations Unies, Margaret et moi sommes écoutées et respectées moralement, car les Filles de la Charité sont considérées comme des personnes cohérentes – nous faisons ce que nous disons.

Ce que Sr. Margaret et moi pouvons faire à l'ONU dépend de vous, mes Sœurs, vous qui servez les pauvres face à face, en nous tenant informées des problèmes qui vous concernent, que nous pouvons ensuite introduire dans le système des Nations Unies.

Les 17 ODD (Objectifs de développement durable)

L'une des façons dont l'ONU s'efforce actuellement d'atteindre cet immense objectif de faire des droits de l'homme une réalité mondiale est de se fixer 17 objectifs ou cibles à atteindre d'ici 2030.

Ces objectifs sont des expressions concrètes des droits de l'homme, en phase avec les enjeux les plus importants de notre temps.

Ils sont connus sous le nom d'Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD des Nations Unies). Les voici :

1. Pas de pauvreté
2. Faim « zéro »
3. Bonne santé et bien-être
4. Éducation de qualité
5. Égalité entre les sexes.
6. Eau propre et assainissement
7. Énergie propre et d'un coût abordable
8. Travail décent et croissance économique
9. Industrie, innovation et infrastructures
10. Inégalités réduites
11. Villes et communautés durables
12. Consommation et production durables
13. Action climatique
14. Vie aquatique
15. Vie terrestre
16. Paix, justice et institutions efficaces
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

Vous avez entendu des échos des droits de l'homme dans cette liste, qui reflètent la détermination des Nations Unies à promouvoir ces droits et à dénoncer leur négligence ou leur violation.

Alors, revenons à la question - Comment puis-je faire la différence ? Et surtout pendant cette Assemblée – comment pouvons-nous faire la différence ?

Que pouvons-nous faire, en tant que Compagnie, en tant que Province, ainsi que dans les communautés locales, pour continuer à faire la différence et peut-être une nouvelle différence ?

Vincent et Louise

Vous pourriez commencer par vous demander : « Comment Vincent et Louise réagiraient-ils ? Qu'est-ce qu'ils nous exhorteraient à faire à notre époque ? Comment est-ce qu'ils nous soutiendraient aujourd'hui ? »

Prière

Seigneur, tu m'as donné une langue pour parler,
mais il me manque les mots.
Tu m'as donné un cœur pour aimer,
mais il me manque la force.

Sois le Verbe qui parle en moi et qui proclame ta louange.
Sois la force qui habite mon cœur
et m'ouvre à l'amour de mes frères et sœurs...

Nous te confions MARIE, unique Mère de la Compagnie,
le travail de nos Assemblées.
Amen.